



L'école de musique est gratuite pour:

Tous les enfants et jeunes en-dessous de 26 ans qui habitent à Echternach ou dans une commune conventionnée*

L'inscription coûte 100€:

Pour toute personne âgée de plus de 26 ans et toute personne qui habite dans une commune non-conventionnée (pour tout cours ne tombant pas sous la gratuité du ministère)

** sont considérés comme élèves conventionnés les élèves provenant des communes suivantes:*

Echternach, Beaufort, Bech, Berdorf, Consdorf, Junglinster, Manternach, Mertert, Rosport-Mompach et Waldbillig.

Cours d'instruments, de Formation musicale, de Chant et de Danse

Musique: vaste offre de cours d'instruments (vents, percussion, claviers, cordes) sur nos sites principaux d'Echternach et de Junglinster

Cours de musique Jazz et Rock/Pop

Chant classique et chant Rock/Pop, formation chorale enfantine à Junglinster

Danse: Danse classique et danse jazz (Echternach et Junglinster)

Cours d'éveil musical et de formation musicale dispensés à Echternach, Junglinster, Rosport et Consdorf

Une offre pour adultes est garantie pour tous les cours.

**N.B. pour les cours collectifs, une inscription de 8 élèves minimum est requise*

Découvrez toute notre offre de cours sur www.em-echternach.com